# Compte rendu du CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AEFE du 22/11/2016

*Mme Descôtes, directrice de la mondialisation et présidente du CA (ancienne directrice de l'AEFE) ouvre la séance en rappelant à quel point l'Agence est un réseau d'excellence : deux prix Goncourt ont été décernés à d'anciens élèves. Elle félicite l'Agence, les enseignants et les élèves pour les excellents résultats et rappelle que l'objectif est d'en faire des citoyens du monde.*

*Elle aborde aussi le rapport de la Cour des comptes qui met en valeur le service rendu aux expatriés, confirme le nécessaire maintien de la dotation publique, pose des problématiques,... ajoutant qu'ils en partagent des conclusions (sans préciser lesquelles).*

*Elle annonce la rencontre ministérielle sur l'enseignement à l'étranger du lendemain qui abordera ce rapport, lancera l'école numérique à l'étranger et devrait fixer une feuille de route.*
*[N.B. Présentation de cette rencontre : ici, site de l'AEFE.]*

*Enfin, elle insiste sur les efforts fournis et à poursuivre concernant la sécurité des établissements.*

**Liminaire du SNUipp-FSU**

Depuis quelques années, les différents rapports (Cordery Lepage, Perret, Premat, et ceux de la cour des comptes) prônent la mobilité des enseignants titulaires pour soi-disant moderniser l'AEFE.

Pour le SNUipp, la mobilité existe déjà et est une vraie richesse de notre réseau. Dans chaque école, bon nombre d'enseignants se remettent chaque jour en question, s'interrogent sur leurs pratiques pédagogiques, sur l'évolution du suivi de leurs élèves, travaillent au sein d'équipes solides et constituées dans un environnement culturel qui leur est familier.

Cette mobilité intellectuelle quotidienne ne pourrait qu'être anéantie par une mobilité géographique contrainte, car tout le travail de concertation, d'échanges en équipe et de connaissance du milieu local serait régulièrement à reprendre à zéro.

Est-il nécessaire d'être mobile pour être performant ? Non, la stabilité est la garantie d'un travail efficace, constructif et durable au sein des équipes pédagogiques. Avec les parents, cette pérennité permet de tisser des liens de confiance. Pour le SNUipp, cette volonté d'imposer la mobilité aux enseignants a pour seul but de réaliser des économies en remplaçant les enseignants expérimentés par des personnels plus malléables et moins coûteux.

Par ailleurs, ce Conseil d'Administration a déjà été interpellé sur le problème du plafond d'emploi qui empêche les EGD d'embaucher le personnel nécessaire au bon fonctionnement ou pour répondre à des besoins croissants. L'externalisation des services et les heures supplémentaires ne répondent pas à l'objectif d'une plus grande efficacité budgétaire.

L'AEFE compte-t-elle engager le dialogue avec le Ministère des Affaires étrangères et du Développement international et/ou le Ministère de l'Économie et des Finances afin de reconsidérer la politique de plafond d'emplois ?

***Liminaire du SNES-FSU*** *sur la réforme du collège, les suppressions de poste (et la "soi-disant modernisation" de l'action publique), la responsabilité des politiques, la fragilisation des personnels (dont "les fumeux projets de mobilité imposée").*

***Liminaire de l'UNSA*** *sur les conditions de travail dégradées et l'inquiétude quant au financement.*

## 1. Point sur la rentrée Information

**Rentrée 2016** : + 1,8% (342.000 élèves, dont 125.000 Français), 495 établissements (+1 : 6 ouvertures, 5 fermetures ou déshomologations) dans 137 pays . Cette croissance confirme celle de la rentrée précédente (+1,7% en 2015).

Les établissements en gestion directe gagnent plus de 700 élèves, soit une hausse de 1%.
Les établissements conventionnés gagnent près de 350 élèves, soit une hausse de 0,3%

**Répartition par statut d'établissement**
- Établissements partenaires : 42,8% des effectifs (147.000 élèves)
- Établissements conventionnés : 35,5% des effectifs (120.500 élèves)
- EGD : 21,7% des effectifs (74.500 élèves)

→ **Cette croissance des effectifs bénéficie principalement aux élèves nationaux** : + 3,6% et 6.500 élèves supplémentaires. Le nombre d'élèves français est stable. Les effectifs d'étrangers tiers sont en recul de 1,6%, soit 600 élèves de moins.

**Répartition par nationalité**
- Français : 125.000 élèves, soit 36,5% des effectifs
- Nationaux : 177.000 élèves, soit 52% des effectifs
- Étrangers tiers : 39.000 élèves, soit 11,5% des effectifs

→ **Cette croissance des effectifs est contrastée selon les zones géographiques** :
- Elle est forte en Europe (+2%, soit 1.350 élèves) et en Asie, Moyen-Orient (+1,9%, soit 1.700 élèves).
- Elle est soutenue en Afrique subsaharienne (+1,5%, soit 750 élèves), dans la zone Maghreb, Océan Indien (+1,4%, soit 1.450 élèves).
- Elle est modérée en Amériques (+1,1%, soit 500 élèves).

**Répartition par zone géographique**
- Asie, Proche et Moyen-Orient → 28% des effectifs
- Europe → 22% des effectifs
- Maghreb, Océan Indien → 20%
- Amérique → 17% des effectifs
- Afrique subsaharienne→ 13% des effectifs

**Développement des dispositifs complémentaires, en particulier des établissements labellisés** :
158 établissements « LabelFrancEducation » (100 en 2015) dans 37 pays pour 65.000 élèves.
Présence de 48 associations FLAM subventionnées (2.800 enfants dans 20 pays).

**Priorité à la sécurité** : Un poste de conseiller sécurité a été créé pour coordonner les actions à l'Agence. Un plan de sécurité est en cours, des exercices auront lieu toute l'année dans les établissement. Différents audits sur la sécurité ont été réalisés et conduiront à des travaux de mise aux normes. Rappel des rôles du CHSCT de l'Agence et locaux qui sont des lieux de dialogue.

## 2. Approbation du compte rendu de la séance du 27 juin 2016

Compte rendu adopté à l'unanimité.

## 3. Rapport d'activité 2015-2016

Dans sa présentation, l'AEFE met l'accent sur le numérique, la dématérialisation des copies du bac, la plateforme AGORA, plateforme élargie au Maroc.

Alors que partout il est question de dématérialisation et de développement durable, une fois de plus, il est présenté plusieurs exemplaires de ce rapport sur papier de luxe; le format numérique sera aussi utilisé. Belle cohérence...

Pour l'UNSA, une part plus importante à la vie du réseau devrait être mise en avant.

Pour le SNES, il s'agit davantage d'une plaquette de communication que d'un rapport d'activité. Le terrain est absent, le numérique est trop présent.

Pour le SNUipp, les personnels sont toujours absents de ce rapport d'activité, comme il avait déjà eu l'occasion de le signaler lors de la présentation du dernier rapport.

Un sénateur des français de l'étranger déclare qu'il s'agit d'un bon exercice de communication, qu'il est important de montrer une bonne image et que le but est donc atteint.

La DEGESCO souligne dans ce rapport le travail énorme fait par l'AEFE concernant le suivi de l'homologation.

La présidente (bien que ne l'ayant pas lu entièrement) souligne la grande qualité et la grande clarté du rapport qui présente l'activité des services de l'Agence, avec tous les acteurs du réseau, les photos témoignant de l'activité du terrain. Le point fort sur le monde du numérique est justifié par le fait que celui-ci change la pratique des collègues.

La lettre cosignée par l'AEFE et la MLF, ainsi que la participation de la MLF au partenariat pour les élèves à besoins particuliers figureront dans le rapport suivant.

## 4. Budget rectificatif n°3 – 2016

Ce sont des modifications liées aux ajustements de fin d'exercice : hausse de la masse salariale pour mise en place de l'ISAE et rattrapage de l'avantage familial ; ajustements liés à des investissements d'opérations immobilières.

Le SNES souligne le peu de place laissée au dialogue social, et la forte charge des DAF pour l'élaboration de cette nouvelle présentation de budget.

Votes organisations syndicales : 2 contre (SNES), 3 abstentions (SNUipp et UNSA)

## 5. Immobilier : Buenos Aires

Après une première tranche de travaux réalisée en 2015, la deuxième tranche porte sur la construction de l'école primaire pour laquelle l'appel d'offre vient d'être réalisé. Le budget initial de l'opération votée en 2012 était de 6 M€. Suite à l'exécution de la première tranche, il reste 4,9 M€ disponible sur le budget de l'opération. Dans ces conditions, le montant actualisé de l'opération s'élève à 6,7 M€ : participation EGD pour 3,7 M€ (dont 1,7 M€ sur fonds propres et 2 M€ d'AFT) et participation de l'Agence pour 3 M€.

La FSU souligne l'importance de cet unique établissement EGD dans cette zone géographique.

Adopté à l'unanimité.

## 6. Admissions en non-valeur

Il s'agit d'impayés  laissés par des parents au Lycée Charles de Gaulle de Londres (3), et Bruxelles (1) pour un montant de 53 000€  et la question de l'école de Sihanoukville (fermée l'année dernière) pour un montant de 10 000€.

Adoptées à l'unanimité.

## 7. Remises gracieuses

Les remises gracieuses présentées pour Casablanca et Pékin atteignent un montant total de : 16 000€ à convertir en monnaie locale.

Le SNES a rappelé que les enfants ne doivent en aucun cas payer les conséquences des problèmes de non paiement et que la bienveillance devrait être de rigueur. Le SNUipp est en total accord.

Adoptées à l'unanimité.

## 8. Sorties d'inventaire

Cette sortie d'inventaire correspond essentiellement à des sorties de matériel informatique disparu ou amorti. Ce volume est variable d'une année à l'autre.

Adopté à l'unanimité.

## 9. Budget initial 2017

La présidente présente l'évolution du budget dans un contexte contraint. Le ministère maintient le budget avec une légère hausse de la dotation de l'État pour les éléments de sécurité qui sont une préoccupation ministérielle. Malgré cette situation difficile, le budget est en équilibre.

Le directeur de l'AEFE souligne que parvenir à la stabilité globale du budget est un exercice complexe.

La subvention pour charge de service public représente 374 M€ soit 36 % de la recette globale du budget. La subvention de l'Etat apparaît en légère hausse. Cela est dû aux subventions spécifiques pour la sécurité des établissements. Hors subventions sécurité, la dotation de l'état est en baisse. En effet, une dotation complémentaire exceptionnelle de 14,7 M€ au titre de la sécurisation des établissements a été attribuée à l'agence en 2017 sur ce même programme.

La masse salariale représente 70 % des crédits de paiements inscrits au budget 2017. Ces crédits assurent le déploiement des personnels assurant les missions de service public relatives à l'éducation.

Ainsi, 10 903 emplois sont mis à disposition du réseau dont 4 330 sont des personnels de droit local (PDL) dans les EGD. Baisse des expatriés (-17), stabilité des résidents, augmentation des PDL (+45).

Cette dépense évolue de + 0,8 % en 2017 pour un tableau des emplois stabilisé.

La programmation immobilière est ambitieuse, 46,3 M€ de crédits de paiement sont inscrits pour les opérations votées et des crédits complémentaires seront ouverts en cours d'année 2017.

Prévisions de dépenses

Le premier poste est l'enveloppe de personnel qui représente 780 M€.

Le second poste est le fonctionnement : aide à la scolarité (élèves boursiers) pour 110 M€, programmation immobilière et conservation en l'état des établissements pour 80 M€ en investissement.

Prévisions de recettes

Le premier poste correspond aux recettes propres avec un montant de 649 M€ ramené à 525 M€.
Le second poste correspond aux subventions pour charge de service public d'un montant de 388 M€.

Axes prioritaires de l'AEFE :

- « L'excellence éducative » est l'axe principal et prioritaire de l'AEFE : 64% des dépenses, 809 M€.
- « Accompagner et faire vivre le réseau » : 22% des dépenses, 283 M€.
- « La modernisation du réseau », enjeu majeur de l'AEFE qui porte la gestion, la programmation immobilière et la mise en sécurité active et passive des établissements : 14% des dépenses.

Bilan du budget

L'équilibre financier conduit à une variation de trésorerie de - 82,1 M€.
Afin d'équilibrer le budget présenté, 82 M€ sont prélevés sur le fond de roulement.
Le niveau de fond de roulement au BI 2017 après prélèvement s'établit à 187,4 M€.

La FAPEE intervient vigoureusement sur la question du plafond d'emploi dans les EGD pour les PDL.

Le SNES ajoute qu'il serait plus judicieux de créer des postes d'enseignants et autres personnels plutôt que d'externaliser certains services.

Le SNUipp ne comprend toujours pas la politique de plafond d'emplois imposée aux EGD alors que ceux ci sont budgétairement en mesure de créer de nouveaux contrats locaux et en manifestent le besoin.

Vote : 6 contre (personnels + FCPE), 6 abstentions (élus + FAPEE)

## 10. Convention de groupement permanent de commandes

La convention présentée a pour objet de constituer un groupement de commandes permanent entre l'AEFE et la Direction des Achats de l'Etat.

Adopté à l'unanimité.

## 11. Convention-cadre tripartite relative au développement d'une plateforme de suivi de l'homologation des établissements d'enseignement français à l'étranger

Cette convention va mettre en place un suivi sur 5 ans de tous les établissements d'enseignement français homologués.

Elle a pour objectifs de :
- créer une base de données permettant à la fois le dépôt et la consultation des informations relatives aux établissements d'enseignement français à l'étranger homologués placés au suivi ;

- programmer le suivi de l'homologation et les missions d'inspection des établissements ;
- rationaliser et sécuriser les flux d'information ;
- garantir la confidentialité des données dans le respect des rôles et attributions de chacun.

La mise en place d'une plateforme permettra l'archivage de ce suivi pour les chefs d'établissements, financée par le MEN.

Ceci permettra d'assurer un enseignement "à la française", ce qui fera la différence avec les autres établissements.

La mise en place

La DEGESCO souligne que le renouvellement des homologations est bien prévu tous les 5 ans et soumis à des inspections des établissements. De fait, cette plate forme est déjà mise en place de manière informelle pour une centaine d'établissements. Cependant, le fort engagement à venir pour renseigner la base de données permettra une photographie réelle et la sortie du travail « artisanal ». Cette plate forme scelle les engagements interministériels sur le suivi de l'homologation (recommandation cour des comptes).

La FSU salue l'expertise de l'agence, et réclame sur les moyens davantage d'ETP. Elle rappelle aussi que l'homologation est un tout, et qu'il convient de prendre en compte les droits syndicaux des personnels dans ces établissements et le respect de principe de laïcité. Il convient d'avoir une vision plus large sur la question de l'homologation.

L'UNSA demande que l'on reste vigilant sur la charge de travail des IA-IPR.

La présidente du CA souligne dans cette systématisation de la reconnaissance la mise en valeur d'un "enseignement à la française." (fonctionnement établissement, pratiques, …) ce qui fera la différence avec autres établissements.

La DEGESCO précise que 10 missions vont être effectuées par des IA-IPR qui sont en académie.

Adopté à l'unanimité

## 12. Point d'étape maîtrise des risques financiers et comptables / Contrôle interne comptable et budgétaire

Maîtrise des risques financiers et comptables : présentation du dispositif de contrôle interne, de la cartographie des risques budgétaires et comptables et du plan d'action 2017.

La mise en place du nouveau logiciel de gestion implique un surplus de travail des services financiers. Ce logiciel n'est pas encore terminé, alors qu'il est déjà utilisé.

Adopté à l'unanimité.

## 13. Point d'étape sur la signature des conventions établissements

## 14. Suivi des conventions

L'ancien modèle type de convention datait de 2002 et a été mis à jour. La mise en oeuvre de ces partenariats est un processus long.

A ce jour, 33 conventions ont été signées pour l'Agence entre les Ambassadeurs et ces Établissements.

## Questions diverses

*Les questions diverses présentées par le SNUipp ayant reçu réponse écrite en amont du CA n'ont pas été présentées à nouveau en séance. Les réponses ont été communiquées aux sections locales concernées.*

**Certaines questions étaient restées sans réponses et sont donc traitées en séance:**

***Sur la question des détachements*,** qui dépend avant tout des ressources humaines, l'AEFE souligne les concertations interministérielles en cours.

***Sur la question portant sur la formation continue***, l'AEFE souligne la nécessité d'enseignants qualifiés et annonce un travail avec les ESPE. Ce sujet devrait être à l'ordre du jour lors la réunion interministérielle du mercredi 25 novembre 2016.